



## Grève au CHU de POITIERS : Les Urgences en état de choc !

*Après avoir lancé une première alerte le 18 Août dernier, les professionnels des Urgences décident de s'en remettre à la grève pour dénoncer l'insécurité d'exercice et la dégradation de la prise en charge des patients.*

### L'attente aux Urgences : le révélateur d'un hôpital asphyxié

Dans le contexte actuel, maintenir l'offre de soins et la qualité de prise en charge est un exercice périlleux. Les patients stagnent dans les couloirs des Urgences jusqu'à atteindre des niveaux record. L'effet « entonnoir » génère une surcharge de travail, du stress, aussi bien pour les patients que pour les soignants. En cascade, ce sont aussi tous les professionnels des services qui sont impactés par le dysfonctionnement et par la prise en charge de patients excédés par l'attente aux Urgences.

### Prise en charge dégradée et insécurité

Les soignants des Urgences multiplient les heures supplémentaires, les changements de planning et de poste de travail ou encore de fonction. Les interruptions de tâches augmentent les risques d'erreurs et génèrent une forte pression psychologique. Certaines plages horaires de travail ne sont plus couvertes. La prise en charge des patients s'est dégradée tout comme l'encadrement des élèves et des étudiants. Enfin, la configuration des locaux fait que certains agents travaillent sur des postes isolés, la peur au ventre. Face à la montée de la violence, leur propre sécurité n'est plus assurée.

### Une Direction face à ses responsabilités

Le CHU de POITIERS manque cruellement de soignants. Que fait la Direction pour attirer de nouveaux professionnels et fidéliser son personnel ? Une partie des 17 millions d'euros d'excédent ne pourrait-elle pas servir la politique sociale, créer ou pérenniser certains emplois ? Lors de la réunion de « négociation », ce jour, la Direction n'a pas souhaité aborder l'ensemble des revendications (notamment l'attractivité du CHU de Poitiers). Comment résoudre une situation si tous les problèmes ne sont pas abordés ?

### Le Syndicat CNI demande :

- une étude de la charge de travail pour objectiver les manques en personnel,
- des recrutements pérennes pour faire face à l'activité et sécuriser les postes de travail,
- une réflexion globale avec des propositions concrètes pour fluidifier le parcours du patient,
- des renforts ponctuels pour assurer les remplacements, les formations et la prise des congés.

*Suite à l'échec des négociations avec la Direction et au préavis déposé par le Syndicat CNI, les équipes des Urgences (Adultes et Pédiatriques) seront en grève illimitée à compter du 23 septembre 2021 (7h). Une première manifestation se déroulera le jour même de 13h30 à 15h devant le parvis de la tour Jean Bernard.*



**Sandrine BOUICHOU**

Vice-Présidente

Syndicat CNI du CHU de POITIERS

06.89.04.77.33



Scannez-moi !